

Le contrat pour les étangs du Narbonnais

Un programme coordonné par le Parc naturel régional

Une mobilisation générale pour la préservation des milieux lagunaires : quelques exemples parmi une centaine d'actions réalisées



REDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ZONES INDUSTRIELLES

Sur l'ensemble de son territoire et en particulier les zones industrielles et artisanales de Narbonne, Le Grand Narbonne a mis en place une mission permanente « Ambassadeur Entreprises » pour réaliser des diagnostics, mettre en conformité les entreprises et améliorer la gestion des effluents en provenance de ces secteurs.



LES EAUX USEES NE SE DEVERSENT PLUS DANS LE BASSIN NORD DE L'ETANG

Pour préserver l'étang, Le Grand Narbonne a choisi d'amener les eaux usées de Bages et de La Nautique vers la station d'épuration de Narbonne ville. Un réseau tout neuf de plus de 12 km de long contourne l'étang et remonte vers Narbonne où les performances de la station inaugurée en 2003 sont très satisfaisantes.

DES AMENAGEMENTS POUR LES PECHEURS

Pour améliorer l'outil de travail des pêcheurs, la commune de Bages a réalisé des aménagements sur le quai de débarquement et créé un local collectif pour le stockage des produits de la pêche, équipé d'une machine à glace et d'une chambre froide. Des étals de vente directe sont également mis en place pour mieux valoriser le poisson de l'étang. Le Parc naturel régional a apporté un appui technique à ce projet. Des aménagements similaires sont à l'étude à Gruissan et à Port la Nouvelle.



UNE STATION D'EPURATION EXEMPLAIRE

Un ouvrage moderne de 10 000 équivalents habitants a été aménagé à Sigean, pour remplacer la vieille station d'épuration communale dont l'état était dégradé. Pour l'étang, des normes très exigeantes d'abattement de la pollution ont été retenues, avec un traitement poussé de l'azote, du phosphore et de la bactériologie. L'eau est épurée par un procédé innovant : la filtration membranaire.



DES AIRES DE REMPLISSAGE VITICOLES SECURISEES

Pour limiter les risques de rejet de pesticides dans le milieu naturel, la Communauté de Communes Corbières en Méditerranée, accompagné par le parc naturel régional, a créé un réseau de 9 aires de remplissage sécurisées (ARS) pour les pulvérisateurs agricoles. Sur le bassin versant de Bages-Sigean, ce réseau regroupe environ 150 viticulteurs sur 3 sites pour 1400 hectares de vignoble traités (communes de Sigean, Roquefort et Portel des Corbières).

DE GROS CHANGEMENTS SUR LA ZONE INDUSTRIELLE DE MALVEZY

La zone industrielle de Malvézy, située au nord de Narbonne, a subi de nombreuses évolutions depuis 2005. Les deux principales entreprises (Société Languedocienne Micron Couleur et Société COMURHEX) ont réalisé des aménagements conséquents pour limiter leurs impacts sur le milieu. Malheureusement, une pollution historique par le cadmium liée à l'activité de la SLMC subsiste et des rejets accidentels ont été constatés à plusieurs reprises ces dernières années.



DES TRAVAUX DE RESTAURATION HYDRAULIQUE DANS LES MARAIS

Les marais forment de véritables zones tampon entre le bassin versant et les lagunes. Ils jouent également un rôle écologique majeur, notamment pour les oiseaux d'eau. Le SMDA, gestionnaire du marais de Livière, situé au nord de Narbonne, a réalisé d'importants travaux hydrauliques, conformément aux préconisations des études réalisées sur ce marais (plan de gestion, expertise écologique).



DES PLANS DE GESTION POUR LES MARAIS

La commune de Gruissan et le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) se sont mobilisés pour définir un plan de gestion pour l'étang de Campagnol et ses marais périphériques. Ce document a été validé par l'ensemble des acteurs en 2008. Une partie des travaux a pu être réalisée en 2009 sur le marais des Jounquets, le secteur des Pujols et les marais ouest.



ENLEVEMENT DU CASCAIL DANS L'ETANG DE CAMPIGNOL

Depuis les années 80, de véritables récifs de vers tubicoles (le "cascaïl") se sont formés dans l'étang de Campagnol en raison d'une très forte eutrophisation. Ces récifs gênent la circulation des eaux et la pêche et accélèrent le colmatage de l'étang. Plusieurs opérations d'enlèvement (expérimentation d'enlèvement mécanisé et enlèvement manuel) ont été réalisées par le SMDA, le Parc naturel régional et les pêcheurs de Gruissan.



TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES PORTUAIRES

A Port la Nouvelle, des investissements ont été réalisés par le Port pour le traitement des eaux de ruissellement sur les quais de débarquement. Une déchetterie professionnelle a également été créée dans l'enceinte portuaire pour collecter les huiles de vidange, les batteries usagées, les fusées de détresse... La mise en place d'une aire de pompage des eaux de cale est en projet, pour éviter les déversements d'hydrocarbures dans le chenal portuaire.

LEGENDE

- Terres agricoles
- Garrigues et forêts
- Zones humides de bord d'étang
- Lagunes et cours d'eau
- Zones urbaines
- limite du bassin versant
- Autoroute A9
- SNCF



PRESERVER LE LIEN ENTRE LES ETANGS ET LA MER

Les scientifiques et les acteurs locaux se mobilisent pour la protection des graus* lagunaires. Dans le grau de Port la Nouvelle plusieurs aménagements limitent des échanges avec la mer. Après l'enlèvement partiel de l'ancien barrage à vannes en 2004, un autre projet est à l'étude : l'enlèvement d'anciens blocs de pierre sous le pont de la voie ferrée, avec l'aide de Réseau Ferré de France et de l'IFREMER.

* grau : chenal naturel ou artificiel reliant l'étang à la mer

Le bilan des actions engagées

Un contrat d'étangs est une démarche opérationnelle, basée sur un accord signé entre l'ensemble des communes du bassin versant* et les principaux partenaires techniques et financiers. Il permet de définir des objectifs d'action précis et de dégager des moyens humains et financiers importants sur une période de 5 ans. Le contrat pour les étangs du Narbonnais, coordonné par le Parc naturel régional, s'est donné comme objectif prioritaire l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux lagunaires. C'est donc sur cette thématique que les investissements les plus lourds ont été réalisés.

22 M d'€ investis : Une amélioration notable du fonctionnement des stations d'épuration :

Sur l'ensemble du bassin versant*, 16 stations d'épuration sont aux normes à la fin de l'année 2009 contre 7 en 2004. Plusieurs projets ont bénéficié d'aides bonifiées dans le cadre du contrat d'étangs. Aujourd'hui, 98% de la population du territoire est raccordée à une station aux normes.

Des aménagements importants pour limiter les rejets industriels : 35 M d'€ investis Les priorités ont été la réduction des rejets directs et la lutte contre les pollutions historiques et accidentelles.

Réduction des apports d'origine agricole : 1,3 M d'€ investis L'amélioration des systèmes de traitement des effluents vinicoles (caves et distilleries) et la mise en route des aires de remplissage sécurisées de pulvérisateurs agricoles (3 sur le bassin versant) ont été les deux actions phare du volet agricole du contrat.

Pour l'amélioration du fonctionnement hydraulique des étangs : 140 000 € investis Des actions menées sur deux étangs : Bages-Sigean (échanges avec la mer) et Campagnol (apports d'eau douce et enlèvement du cascalil).

* Bassin versant : territoire drainé par l'ensemble des cours d'eau qui se déversent dans les lagunes. Dans le cas des étangs du Narbonnais (Bages-Sigean, Ayrolle, Campagnol et Gruissan), il s'étend sur 22 communes, soit 550 km².

Cinq ans de mobilisation pour les étangs du Narbonnais

Bilan du Contrat d'étangs 2005 - 2009



CONTRAT POUR LES ETANGS

Les communes et groupements de communes, signataires du contrat :

- Albas
- Armissan
- Bages
- Cascastel des Corbières
- Coursan
- Durban Corbières
- Embres et Castelmaure
- Fontjoncouse
- Fraïsse des Corbières
- Gruissan
- Montredon des Corbières
- Moussan
- Narbonne
- Peyriac de Mer
- Port la Nouvelle
- Portel des Corbières
- Roquefort des Corbières
- St-Jean de Barrou
- Sigean
- Villeneuve des Corbières
- Villesègue des Corbières
- Vinassan
- Syndicat Intercommunal de la vallée de la Berre et du Rieu
- Syndicat Mixte du Delta de l'Aude
- Communauté de Communes de Corbières en Méditerranée
- Le Grand Narbonne
- Communauté d'Agglomération

Conception et illustration, Claudine Mapella 04 68 33 53 75 - Photos, PNRNM / SMDA / CCOM / CCOM / Mairie Sigean / Azur environnement

L'impact des actions sur le milieu lagunaire

La restauration de l'étang de Bages-Sigean vis-à-vis de l'eutrophisation est l'évènement clé du contrat d'étang. C'est un des rares exemples d'amélioration observés sur l'ensemble des lagunes du Languedoc-Roussillon. De médiocre ou mauvaise, la qualité de l'eau est devenue bonne. Ce résultat est lié à la nette diminution des rejets en azote et phosphore sur l'ensemble du bassin versant et à l'amélioration des échanges avec la mer. Les effets directs constatés sont la meilleure transparence des eaux et le développement des herbiers, véritables prairies sous-marines.

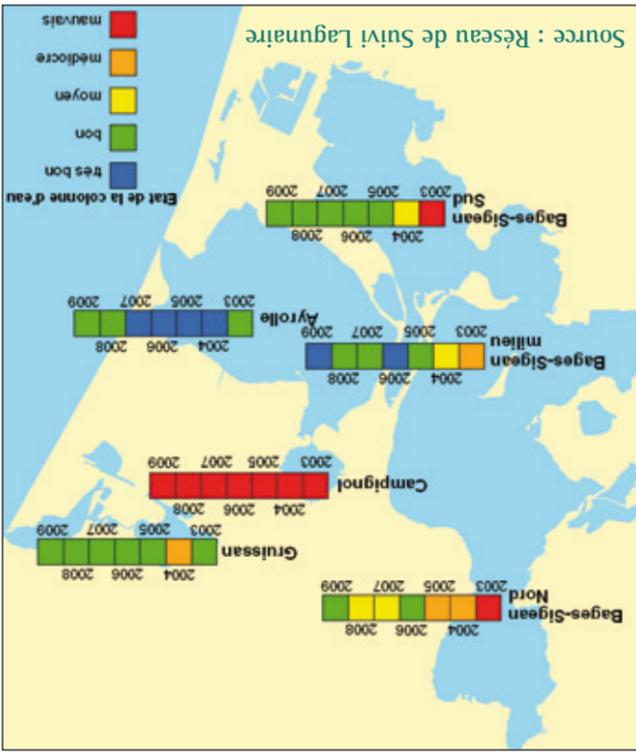
POLLUANTS CHIMIQUES Les étangs de l'Ayrolle et de Gruissan conservent un bon état, mais l'étang de Campagnol reste en mauvais état vis-à-vis de l'eutrophisation. A l'avenir, en agissant sur les volumes et les périodes des apports en eau douce, il devrait être possible d'améliorer la qualité des eaux de cet étang.

La pollution historique par le cadmium de l'étang de Bages-Sigean et des canaux situés en amont (Robine, Mayral, Tauran...) reste préoccupante. Les concentrations dans les moules situées au centre de l'étang sont encore parfois au-delà du seuil sanitaire. Les actions de suivi et de dépollution du site industriel de la Société Des alertes récentes sur la présence de bactéries dans les palourdes menacent empêchent la reprise de cette activité sur le bassin sud de l'étang de Bages-Sigean.

QUALITE MICROBIOLOGIQUE

être poursuivies.

Evolution de l'EUTROPHISATION (2003-2009)



Eutrophisation : processus, lié aux activités humaines, par lequel un milieu aquatique s'enrichit en éléments nutritifs (azote et phosphore) et qui provoque notamment une croissance excessive des algues.

Polluants chimiques : substances, comme les métaux lourds, les pesticides et les hydrocarbures, toxiques pour les êtres vivants, même en très faible concentration.

Qualité microbiologique : liée à la présence de microorganismes (bactéries, virus) pouvant entraîner des risques sanitaires pour la consommation de coquillages.

L'après-contrat : les perspectives 2010-2015...

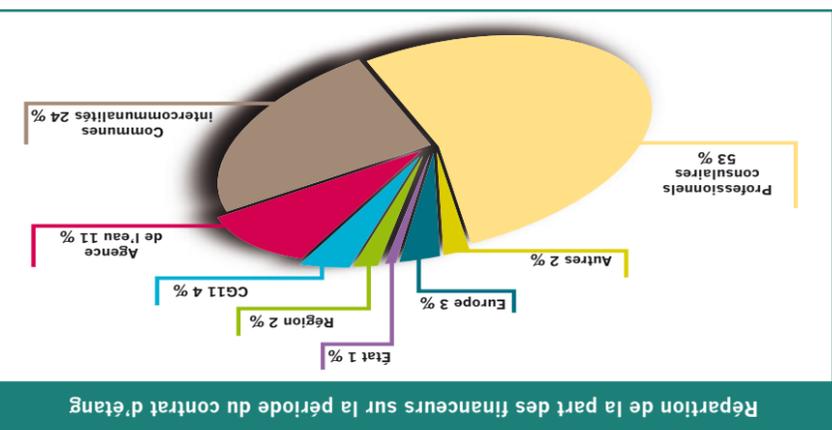
Pour remplir les objectifs de la Directive européenne Cadre sur l'Eau...

Les axes forts à développer

- ✓ **Poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau sur l'ensemble du bassin versant :** limiter l'impact de la pollution historique par le cadmium ; réduire l'emploi de pesticides par tous les usagers ; prévenir les risques de pollutions accidentelles ; lutter contre l'eutrophisation de l'étang de Campagnol ; améliorer la qualité microbiologique des coquillages lagunaires...
- ✓ **Gestion hydraulique des lagunes :** mieux gérer les apports d'eau douce vers les étangs de Campagnol et de Bages-Sigean ; surveiller le fonctionnement des graus de Port la Nouvelle et de la Vieille Nouvelle (Ayrolle)
- ✓ **Connaissance et gestion des marais périphériques :** renforcer les moyens de gestion hydraulique et de maîtrise de la fréquentation dans les marais
- ✓ **Gestion de la ressource en eau :** mettre en place une stratégie territoriale en matière d'économie de l'eau

Une gouvernance locale de l'eau à optimiser : vers un regroupement des instances de concertation sur l'eau et les milieux lagunaires dans le Narbonnais (SAGE, Natura 2000, Charte du Parc naturel régional...)

Pour en savoir plus : www.parc-naturel-narbonnaise.fr/en_actions/eau_et_milieux_lagunaires



Le contrat pour les étangs du Narbonnais a mobilisé près de 61 millions d'€ sur 5 ans pour plus de 100 actions réalisées.

Restauration et gestion des marais périphériques : 702 000 € investis Des plans de gestion réalisés et travaux de restauration engagés sur 4 secteurs importants : les marais de Campagnol, le Grand Carré, le marais de Livière et le secteur du Cercle-Labrador (terrains du Conservatoire du Littoral).

Accompagnement de la pêche lagunaire : 145 000 € investis : Un observatoire économique de la pêche lagunaire mis en place avec l'aide du Comité Local des Pêches : Des aménagements à terre pour les pêcheurs sur l'un des trois principaux sites de débarquement (Bages).

Gestion des usages sur l'étang de Bages-Sigean : 41 000 € investis Ce volet de l'action a été entrepris tardivement. Les actions engagées ont porté sur la surveillance, l'information des publics et quelques aménagements. Ce programme est à poursuivre, notamment sur le secteur Montfort - anse des Galères.